

Que pouvez-vous mettre dans votre composteur ?

DECHETS DE JARDIN

- Tonte de pelouse
- Taille de haie
- Feuilles mortes
- Petits branchages
- Mauvaises herbes
- Fleurs fanées
- Fanes de légumes

DECHETS DE CUISINE

- Épluchures ou morceaux de fruits et légumes
- Marc de café et filtres
- Thé et sachets
- Restes de repas : pâtes, riz, croûtes de fromage, pain
- Coquilles (œufs, noix...)

AUTRES DECHETS

- Sciure
- Paille, foin
- Essuie-tout, mouchoir en papier
- Cheveux, poils, ongles, plumes
- Cendres refroidies
- Papier et carton sans encre d'impression

Conseils pratiques

- > Mieux vaut mettre les coquilles, les peaux de bananes et les pelures d'agrumes en petits morceaux car la décomposition est lente. Vous pouvez les réintégrer dans le compost après tamisage si besoin.
- > La tonte de pelouse et les feuilles mortes sont à mettre petit à petit pour ne pas apporter trop du même élément d'un coup. Laissez le surplus à côté du composteur et rajoutez le tout au long de l'année.
- > Les cendres de bois refroidies peuvent être saupoudrées en petite quantité dans le composteur. Epanchées dans le jardin, elles font un bon engrais.

Que ne faut-il pas mettre dans votre composteur ?

DECHETS DE JARDIN

- Plantes malades
- Déchets végétaux moyens ou gros ($\emptyset > 2 - 3$ cm)
- Mauvaises herbes montées en graine
- Plantes traitées chimiquement

DECHETS DE CUISINE

- Restes de viande et de poisson
- Os et arrêtes
- Noyaux
- Coquilles d'huîtres et de moules

AUTRES DECHETS

- Graviers, cailloux, sable
- Litière ou excréments d'animaux
- Poussières et balayures
- Charbon de bois
- Cigarettes
- Produits gras

Un doute, une question ?

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes Sor et Agout
Espace loisirs "Les étangs" • 81710 SAÏX
Tel. 06.65.04.28.96

www.communautesoragout.fr
melanie.damien@communautesoragout.fr